INITIALES DU MAIRE
5357
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire, du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 11 mai 2015 à 20h00 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Cécile R. Gagnon
Monsieur Dany Lafontaine
Madame Lise Arsenault

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale, est également présente.

Est absent :

Monsieur Jacques Ferland

Son honneur le maire fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à laquelle le quorum est constaté.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot d'ouverture du maire
4. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2015 ainsi que l'assemblée publique de consultation du 12 mars 2015
5. Adoption de la correspondance de d'avril 2015
6. Adoption du bordereau de chèques #15-04 ainsi que la et liste transferts budgétaires
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Dépôt de l'état des activités financières, d'investissement et du bilan au 31 mars 2015
9. Dépôt de l'état comparatif des activités financières au 30 avril 2015
10. Avis d'élection partielle dans le district numéro 5 (Chouinard)
11. Adoption du règlement no : 467-2015 (commerces itinérants et colporteurs)
12. Demande d'accès à la subvention de 2 484 034 $ du Fonds chantier Canada-Québec
13. Engagement de madame Kathleen Otis à titre de commis de bureau
14. Engagement de monsieur Larry Gravel à titre de pompier à temps partiel
15. Demande d'aide financière, année 2015-2016 au fonds de mise en valeur du territoire publique intramunicipal de la MRC de Manicouagan
16. Affaires nouvelles
17. Fermeture des affaires nouvelles
18. Période de questions
19. Levée de la séance

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5358
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-78 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

En ajoutant en :

a) Mandat à Évaluation Manicouagan inc./ Évaluation du 365 Granier incluant l'atelier de menuiserie et le terrain

En retirant le point 11 : Adoption du règlement 467-2015 (commerces itinérants et colporteurs)

Et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

MOT DU MAIRE

Le maire, monsieur Normand Morin, présente à la population son mot pour le mois de mai 2015. Il est surtout question :

- Dossier des parcs de maisons mobiles et la subvention de 2 482 034 $
- Projet Rolodune ;
- Développement domiciliaire lors des travaux de mises aux normes des parcs ;
- Évaluation du 365 Granier ;
- Municipalisation des rues privées ;
- Lumière Place St-Laurent.

RÉS : 2015-05-79 ADOPTION DU PROCÈS DU 13 AVRIL 2015 ET L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 12 MARS 2015

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 13 avril 2015 ainsi que l'assemblée publique de consultation tenue le 12 mars 2015 tels que déposés par la directrice générale.

INITIALES DU MAIRE
5359
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-80 **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE D'AVRIL 2015**

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2015 telle que soumise par la directrice générale.

RÉS : 2015-05-81 **ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES NUMÉRO 15-04 AINSI QUE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro **15-04** totalisant **456 677,11 $** incluant les déboursés du mois au montant **261 912,88 $** et les comptes à payer au montant **194 764,23 $**;

CONSIDÉRANT QUE pour le mois de mars aucun transfert budgétaire ne sera effectué.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du bordereau de chèques numéro 15-04.

RÉS : 2015-05-82 **ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire l'engagement des dépenses suivantes :

	DESCRIPTION		**MONTANT**
Sani Manic	Abat de poussière		3 219,30 $
Mines Seleine	Sel de déglaçage hiver 2015-2016		15 395,15 $

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5360
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-82 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT (suite)

D'AUTORISER la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :

	DESCRIPTION		**MONTANT**
Nadia Allard	Déplacement avril 2015 et achat de matériel		43,50 $
Refuge animal le Chapitou	Quote part 2015	576	4 624,29 $
Cécile R. Gagnon	Déplacement mars-avril 2015		46,74 $
Josée Gagnon	Déplacement avril et repas pour formation à BC		209,16 $
Groupe-conseil TDA	2e versement pour les honoraires professionnels : Infrastructures eau potable parcs 1er mars au 28 mars 2015 Résolution : 2015-02-34	32639	14 768,54 $ $
H2O Innovation	Location usine 21 avril au 20 mai 2015	77082	5 748,75 $
Annie Métivier	Frais de repas lors du congrès de la COMBEQ		84,00 $
Plomberie OMax	Achat et installation d'une pompe à la station de pompage Murray	13941	4 597,32 $
Érik St-Gelais	Déplacement avril 2015		9,24 $
Tremblay Bois Mignault Lemay	Dossier Régie du loyer	97944	3 936,46 $

RÉS : 2015-05-83 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, D'INVESTISSEMENT ET DU BILAN AU 31 MARS 2015

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de l'état des activités financières, d'investissement et du bilan au 31 mars 2015.

INITIALES DU MAIRE
5361
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-84 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2015

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

'ACCEPTER le dépôt de l'état comparatif des activités financières au 30 avril 2015.

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT NUMÉRO 5 (CHOUINARD)

Madame Nadia Allard, présidente d'élection informe le conseil municipal qu'une élection partielle se tiendra le 21 juin 2015 dans le district numéro 5 (Chouinard) et ce, suite au décès de monsieur Jean-Denis Vachon, conseiller de ce secteur.

Un avis public d'élection a été publié dans le journal Le Manic, le 6 mai dernier.

RÉS : 2015-05-85 DEMANDE D'ACCÈS À LA SUBVENTION DE 2 484 034 $ DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC

CONSIDERANT QUE le MAMROT a réservé un montant de 2 484 034 $, le 9 décembre 2009, à la Municipalité de Pointe-Lebel pour l'installation de production et de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées des parcs Langlois et Murray, dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds Chantiers Canada-Québec ;

CONSIDERANT QUE des études ont été entreprises en 1970 pour évaluer la possibilité de desservir les parcs de maisons mobiles en eau potable à partir d'un futur système d'approvisionnement planifié pour desservir le village mais que le conseil de l'époque n'avait pas les ressources financières pour desservir le secteur à partir du village ;

CONSIDERANT QUE de nouvelles études ont été entreprises en 1999 pour la desserte en eau potable des deux parcs de maisons mobiles suite à l'aggravation de la qualité de l'eau et des pénuries occasionnelles durant certaines périodes ;

CONSIDERANT QUE le MDDELCC a adopté un règlement sur la qualité de l'eau potable en juin 2001 et qu'une lettre a été transmise aux deux propriétaires des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray en 6 décembre 2002 pour qu'ils se conforment aux nouvelles normes ;

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5362
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-85 DEMANDE D'ACCÈS À LA SUBVENTION DE 2 484 034 $ DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC (suite)

CONSIDERANT l'obligation des deux propriétaires de mettre aux normes leurs installations d'aqueduc et de traitement des eaux usées et puisque les subventions ne peuvent être attribuées pour des infrastructures privées, le MAMOT a offert une première participation financière de 2 484 034 $ conditionnelle à ce que la Municipalité acquière les infrastructures d'aqueduc et d'égout des deux parcs de maisons mobiles, qu'une entente entre la Ville de Baie-Comeau et la Municipalité soit conclue et que la technologie de traitement des eaux usées soit choisie.

CONSIDERANT l'historique du projet de mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray et que le projet traîne en longueur depuis plus de 13 ans et que les coûts de réalisation augmentent d'année en année.

CONSIDERANT QUE la Municipalité a engendré un peu plus de 435 261 $ depuis le 9 décembre 2009 pour rencontrer les nombreuses exigences du MAMOT et que plusieurs études restent à faire ;

CONSIDERANT QUE la Municipalité désire entreprendre les travaux fin juillet ou début août 2015 ;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel ne possède pas les fonds pour effectuer les études nécessaires à la 3e condition pour l'obtention de la subvention et à l'avancement du projet et la réalisation des travaux.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à faire parvenir une lettre de demande d'accès à la subvention octroyée en 2009 du Fonds Chantier Canada- Québec pour entreprendre les études nécessaires à la réalisation des travaux de mise aux normes des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray aux personnes suivantes : Monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Jean-François Bellemarre, ingénieur des infrastructures, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Arcand, ministre des régions, au député de René-Lévesque monsieur Marjolain Dufour et au député Manicouagan monsieur Jonathan-Genest Jourdain.

INITIALES DU MAIRE
5363
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-86 ENGAGEMENT DE MADAME KATHLEEN OTIS À TITRE DE COMMIS DE BUREAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel a procédé à l'affichage interne de l'offre d'emploi relatif au poste de commis de bureau et ce, conformément à la convention collective;

CONSIDÉRANT QU'une seule candidature a été reçue et le processus de sélection effectué le 8 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande positivement l'embauche de madame Kathleen Otis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel accepte la recommandation du comité de sélection et à cette fin, procède à l'embauche de madame Kathleen Otis à titre de commis de bureau à la Municipalité. La date d'entrée en fonction sera le 12 mai 2015 et conformément à la convention collective du SCFP, section locale 2633, la période de probation de madame Otis sera de 180 jours de calendrier.

QUE, conformément à la convention collective en vigueur, madame Kathleen Otis aura la classe 2, échelon 2 pour ce poste de commis de bureau.

RÉS : 2015-05-87 ENGAGEMENT DE MONSIEUR LARRY GRAVEL À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'embauche pour le service incendie de Pointe-Lebel, à savoir :

- Monsieur Larry Gravel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'analyse du curriculum vitae reçu et que monsieur Louis-Xavier Côté-Benoît, Directeur-préventionniste recommande l'embauche de cette personne.

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal procède à l'engagement de monsieur Larry Gravel à titre de pompiers à temps partiel. La période de probation de monsieur Gravel sera de 12 mois.

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel s'engage à former, selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, monsieur Larry Gravel et ce, dès qu'une formation se tiendra dans la région.

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5364
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-88 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, ANNÉE 2015-2016, AU FONDS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIQUE INTRAMUNICIPAL DE LA MRC DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel désire prolonger sa piste cyclable afin de rejoindre la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre au fonds de mise en valeur du territoire publique intramunicipal de la MRC de Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER madame Nadia Allard, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme de mise en valeur du territoire publique intramunicipal de la MRC de Manicouagan.

RÉS : 2015-05-89 MANDAT À ÉVALUATION MANICOUAGAN INC. / ÉVALUATION DU 365 GRAIER INCLUANT L'ATELIER DE MENUISERIE ET LE TERRAIN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel désire, avant de vendre le bâtiment du 365 Granier incluant l'atelier de menuiserie et le terrain, procéder à une évaluation afin de connaître la valeur marchande des immeubles;

CONSIDÉRANT QUE, le 11 mai 2015, la firme Évaluation Manicouagan inc. a fait parvenir une soumission pour la production d'un rapport d'évaluation.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE MANDATER Évaluation Manicouagan inc. pour la production d'un rapport d'estimation de la valeur marchande de la propriété sise au 365 Granier, incluant l'atelier de menuiserie et le terrain et ce, au coût de 1 500,00 $, plus taxes.

INITIALES DU MAIRE
5365
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉS : 2015-05-90 FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE fermer les affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions ou émettre leurs commentaires.

Il est surtout question :

- Tarifs pour les différents loisirs à la Ville de Baie-Comeau pour les non-résidents ;
- Rapport préliminaire du Groupe-conseil TDA pour la mise à jour des rapports de Dessau dans le dossier des parcs Langlois et Murray ;
- Subvention de 2 484 034 $;
- Commentaire à l'effet qu'un employé a toujours son chien dans le camion de la Municipalité ;
- Dossier de monsieur Gino Boucher à la Régie du loyer ;
- Lumières extérieures au 255 Granier ;
- Entretien de la rue Granier ;
- Taxes d'enrochement versus celle de la nanofiltration ;
- Date des élections partielles et vote par anticipation ;
- Commentaires à l'effet que le seul dossier que l'on entend parler, c'est le dossier des parcs ;
- Demande que l'organigramme de la municipalité soit mis sur le site Internet et/ou dans le journal le Clapotis ;
- Demande que les conseillers produisent un rapport résumant le suivi de leurs dossiers respectifs, par le biais du journal Le Clapotis ou lors de séances du conseil ;
- Salle des Chevaliers de Colomb au 255 Granier ;
- Engagement de personnel à la Municipalité ;
- Projet Rolodune ;

RÉS : 2015-05-91 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

IL EST PROPOSÉ
Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE séance soit et est levée à 21h25.

Normand Morin, Maire	Nadia Allard, Directrice générale

Formules Municipales - No 4614-MST

INITIALES DU MAIRE
5366
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel